

Créneaux hebdomadaires en SAE
(Structure artificielle d'escalade)

↳ **Créneaux encadrés, sur inscription**
(début des cours semaine du 16 septembre)

Jeunes (enc. professionnel escalade)

De 12 ans à 18 ans Texte

GYMNASE FELIX MASSON : mercredi de 17h à 19h

SAE MAUREPAS : samedi de 11h30 à 13h

Enfants (enc. professionnel escalade)

De 7 ans à 11 ans

SAE MAUREPAS : samedi de 10h à 11h30 (2 à 3 fois par mois)

Handi-escalade (enc. Bénévoles, 1 fois par mois)

SAE MAUREPAS : samedi de 10h à 11h30

GYMNASE FELIX MASSON : vendredi de 20h-21h30

Débutants adultes (encadrement bénévoles)

GYMNASE FELIX MASSON (mardi de 18h-20h)
2 groupes en alternance

Perfectionnement (Auto encadrement)

GYMNASE FELIX MASSON (vendredi, 18h00-20h00)
Entraînement, préparation compétition

↳ **Créneaux grimpeurs autonomes**
(septembre à juin)

GYMNASE FELIX MASSON
- mardi de 20h à 22h
- mercredi de 19h à 22h
- vendredi de 20h à 22h

Tarifs de la cotisation annuelle

Adultes	105€
Chômeurs, étudiants, scolaires	95 €
Handisport	50 €
Tarifs « familles » (même adresse)	
2ème personne	95 €
Dès la 3ème personne	85 €
Supplément encadrement	
Enfants, Jeunes (par créneaux)	30€
Adultes débutants	20€
Perfectionnement	10€

Inscriptions lors des permanences

Au gymnase Félix Masson
(rue J.L. Bertrand. Zone Atalante Villejean)

Les 4,6, 10 et 11 septembre de 19H à 21H

Dans la limite des places disponibles

Vertical Ouest Loisirs
32, rue de la Marbaudais - 35700 RENNES
<http://club.ffme.fr/vol>
vol@club.ffme.fr

ESCALADE
MONTAGNE
Saison
2019
2020



Affiliée à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade
et aux Fédération Française Handisport et Sport Adapté,
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Adhérente de l'Office des Sports de Rennes

Agenda prévisionnel

(se renseigner lors des permanences au gymnase Félix Masson pour les éventuelles modifications)

Sorties club

(les départs ont lieu du gymnase Félix Masson)

Dimanche 13 octobre	débutants adultes + confirmés
Janvier	Sortie SAE
Date à définir en mars	débutants adultes + confirmés
Date à définir en avril	débutants adultes + confirmés
Ponts de mai et/ou ascension	Sorties lointaines
Pentecôte	Pen-Hir (29) débutants adultes + confirmés
Date à définir en juin	Sorties Handisport, enfants et jeunes

Autres évènements

Semaine du 16 septembre	Début des cours (débutants, jeunes et performance)
Dimanche 29 septembre	APRES-MIDI d'accueil
Fin novembre	Assemblée Générale Rennes
Fin juin	Fête de fin de saison Rennes

Créneaux encadrés

- **Enfants / Jeunes / Adultes**
- **Initiation / Perfectionnement**
- **SAE / Falaise**
- **Bénévoles (Initiateurs-moniteurs) ou Professionnel escalade**

Montagne et Canyon

**Plusieurs stages organisés par le
Comité Territorial 35
et/ou
la Ligue de Bretagne FFME**

- **Initiation et Perfectionnement**
- **Cascade de glace (fin janvier)**
- **Ski Alpinisme (vacances avril)**
- **Alpinisme hivernal (vacances février) et estival (juillet)**
- **Canyonisme**

Vertical Ouest Loisirs

est une association qui a pour objet la promotion des activités d'escalade et de montagne dans le respect des niveaux de chacun. Elle est basée sur le principe du bénévolat.

En venant à VOL, vous adhérez à un projet et vous devenez acteur de la vie de l'association.

VOL participe toute l'année à des opérations de promotion de ses activités, ainsi qu'à l'organisation des stages et des compétitions.

VOL reçoit le soutien financier de la Direction de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la Ville de Rennes vis à vis desquelles elle s'engage à réaliser ses projets.

Le montant de la cotisation inclut :

- L'adhésion à l'association VOL : séances en salle, sorties sur sites naturels, encadrement et prêt du matériel de sécurité ;
- La licence de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) :
 - Assurance pour les activités liées à la montagne (alpinisme, escalade, canyonisme, randonnée, raid, raquettes à neige, ski alpinisme). Assurance responsabilité civile, individuelle accident, assistance, invalidité... ;
 - Accès aux stages de perfectionnement et de formation organisés par les comités FFME ;
 - Accès aux compétitions officielles : renforcement du poids de la communauté des grimpeurs dans le dialogue avec les institutions

